

▼ SOCIÉTÉ DE GESTION

Laffitte Capital Management vise 250 millions d'euros d'encours en 2011

La société de gestion va recruter un nouveau gérant. Elle étudie le développement de « managed account » (compte géré).

« FINALEMENT, LA FAILLITE de Lehman Brothers aura été un bon "stress test" pour la place de Paris et pour nous », déclare David Lenfant, associé de Laffitte Capital Management (LCM). Pour rappel, RBC Dexia, son dépositaire, avait délégué la conservation de titres à la banque américaine pour le fonds Laffitte Risk Arbitrage. Au moment de récupérer ses actifs, RBC Dexia a refusé de les restituer malgré l'injonction de l'Autorité des marchés financiers. En avril 2009, la cour d'appel, confirmée

par la Cour de Cassation en mai 2010, donnait raison à LCM, obligeant RBC Dexia à lui rendre ses actifs. « Cette décision de justice a confirmé notre modèle de faire de l'"absolute return" [performance absolue, Ndlr] dans un cadre réglementé », indique Arnaud Yvinec, associé de LCM. Pas rancunière, la société n'a pas changé de dépositaire.

Le fonds a été fermé. Mais LCM a poursuivi son développement en créant Laffitte Risk Arbitrage II, fonds d'arbitrage de

décotes de fusions-acquisitions annoncées. Ce n'est pas vraiment un nouveau fonds puisque « nos porteurs ont échangé leurs parts de Laffitte Risk Arbitrage en Laffitte Risk Arbitrage II », explique David Lenfant. À l'origine fonds Aria El (à règles d'investissement allégées avec effet de levier), la crise a eu raison de ce type de véhicule et amené LCM à le convertir en Ucits 3 (coordonné à vocation générale). Cela ne change pas la stratégie ni la gestion. Mais favorise sa distribution puisque tous les in-

vestisseurs peuvent en acheter. Laffitte Risk Arbitrage II pèse 79,8 millions d'euros auxquels s'ajoutent 5,2 millions sur Laffitte Equity Arbitrage, un « long-short equity » détectant les opportunités d'arbitrage et qui sera mis en avant en 2011. L'arrivée d'un nouveau gérant est prévu.

■ RÉFÉRENCEMENTS EN COURS

Au total, LCM gère 85 millions d'euros répartis à parts égales entre institutionnels, particuliers et multigestion et vise les

250 millions d'euros fin 2011. L'étranger (Autriche, Allemagne, Benelux, Suisse) représente 20 % des encours. Sur les six derniers mois, LCM a collecté 54 millions d'euros. Les fonds sont commercialisés en direct, par des accords de distribution avec des TPM (« third party marketer »), des plates-formes comme Allianz et Antin Épargne et d'autres référencements sont en cours. La société étudie aussi le développement de « managed account » (compte géré). T.S.